



الشركة الدولية للإيجار المالي
Compagnie Internationale de Leasing

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT

16 avenue Jean Jaurès - Tunis -

MF. 381878SAM000

Matricule CNSS 22076287

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE JEUDI, 26 AVRIL 2018

Sur décision du Conseil d'Administration du 27 mars 2018, messieurs les actionnaires de la **COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING** sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue le Jeudi, **26 AVRIL 2018 à 15 heures, à L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE)**, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport d'activité et des Etats Financiers individuels de l'exercice 2017 ;
- 2) Approbation des conventions et opérations spéciales ;
- 3) Approbation des Etats Financiers consolidés de l'exercice 2017 ;
- 4) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2017 ;
- 5) Reclassement des comptes de réserves ;
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2017 ;
- 7) Approbation des montants des jetons de présence ;
- 8) Nomination d'un commissaire aux comptes ;
- 9) Emission d'Emprunts Obligataires ;
- 10) Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et toute personne détenant 10 actions ou plus peut assister à la réunion ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

PROJET DE RESOLUTION

Le conseil d'administration arrête le projet de résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2017, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2017 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions et opérations réglementées signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2017 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2017.

Cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser au compte report à nouveau les réserves pour réinvestissement résultant des exercices antérieurs à 2015 pour un montant de 2 651 297 Dinars, devenues libres au cours de cette année, dont un montant de 2 246 330 Dinars distribuable en franchise de retenue à la source.

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit :

▶ Résultat net 2017	:	11.501.435
▶ Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S)	:	20.941
▶ Réserves reclassées (distribuables en franchise de R/S) (*)	:	2.246.330
Total Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S)	:	2.267.271
▶ Report à nouveau (soumis à la R/S)	:	10.162.991
▶ Réserves reclassées (soumis à la R/S) (*)	:	404.967
Total Report à nouveau (soumis à la R/S)	:	10.567.958
	Total	24.336.664
▶ Dotation au fonds social	:	- 500.000
▶ Réserves pour Réinvestissements exonérés	:	- 6.370.000
Solde à affecter	:	17.466.664

▶ Dividendes à distribuer (non soumises à la R/S)	: 2.250.000	
▶ Dividendes à distribuer (soumises à la R/S)	: 2.250.000	
Total des Dividendes à distribuer		: 4.500.000
▶ Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S)	: 17.271	
▶ Report à nouveau (soumis à la R/S)	: 12.949.393	
Total Report à nouveau		: 12.966.664

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.

(*) : Voir cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 0,900 DT par action, dont 0,450 DT distribuables en franchise de retenues à la source et 0,450 DT soumis à la retenue à la source.

Cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération des deux Comités créés conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°2011-06 du 20 mai 2011 à 15 000 DT par Comité.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant global des jetons de présence, englobant les rémunérations des Comités, à 110 000 DT à répartir entre les administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer la société d'expertise comptable « FINOR », représentée par Monsieur Mustapha MEDHIOUB, en tant que co-commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la société ainsi que les états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000D) et ce, avant la date de la tenue de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2018, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à



الشركة الدولية للإيجار المالي
Compagnie Internationale de Leasing

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT

16 avenue Jean Jaurès - Tunis -

MF. 381878SAM000

Matricule CNSS : 22076287

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE LE JEUDI, 26 AVRIL 2018

Sur décision du Conseil d'Administration du 27 mars 2018, messieurs les actionnaires de la **COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING** sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera tenue le Jeudi, **26 AVRIL 2018 à 16 heures, à L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE)**, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des mises à jour des statuts effectuées en décembre 2017 ;
2. Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et toute personne détenant une action ou plus peut assister à la réunion ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

Projet de résolution

Le conseil d'administration arrête le projet de résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve les mises à jour apportées aux articles 19, 23, 24, 25, 39, 43 et 44 des statuts, effectuées en décembre 2017 conformément aux nouvelles dispositions de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et en particulier les articles 46, 49, 50, 62, 128, 131 et suivant de cette loi.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à